

Educateur jeunesse f/h

Cat. C+ – cadre d'emplois des adjoints technique

Située à 12 km de Paris, dans le département du Val de Marne, la Ville de Fresnes (28 000 habitants) a à cœur de maintenir et développer un service public de qualité en direction de la population. Ayant pour ambition de mener ses projets de transformation en y associant ses citoyens, Fresnes est à un tournant de sa transition écologique. Pour réaliser ces projets, les élus et l'équipe de direction générale s'inscrivent dans une modernisation de fonctionnement tournée vers l'amélioration continue.

Sous l'autorité du responsable du Service Jeunesse, l'éducateur jeunesse accueille et accompagne les jeunes de 12 à 17 ans dans leurs projets. Il propose et conduit des activités dans le cadre du projet éducatif du Service Jeunesse. Il participe à la gestion et contribue au développement de celui-ci.

Missions

- Développer le travail hors les murs avec une présence sociale là où se trouvent les jeunes (quartiers, établissements scolaires, structures sportives, etc...)
- Concevoir et mettre en place des projets en lien avec les orientations jeunesse pour tous les jeunes quel que soit leur situation.
- Aller à la rencontre des jeunes afin de mieux connaître leurs attentes et leurs préoccupations.
- Proposer, encadrer, animer des activités d'animation socioculturelle, de loisirs (jeux de ballons, sorties à caractère culturel, sportif, de loisirs, séjours, évènementiels...) dans et hors les murs par des actions dans les quartiers de la ville.
- Créer le lien et la confiance en vue de soutenir et accompagner en cas de besoin ou de demande le ou les jeunes dans l'élaboration de plans d'actions individuels et/ou collectifs en partenariat avec les acteurs du territoire agissant dans le champ de la jeunesse.
- Mettre en forme et faciliter le projet du jeune ou d'un groupe de jeunes
- Informer et orienter le public vers le SMJ et les autres partenaires si utile à leur projet.
- Favoriser l'émergence de projets à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication.
- Mettre en œuvre le projet pédagogique de la structure et contribuer à son développement.
- Impliquer les jeunes dans la construction des activités et la programmation du Service Jeunesse.
- Organiser et piloter des activités d'animation et de loisirs (artistiques, manuelles, sportives, culturelles...) dans le cadre du projet éducatif de la collectivité.
- Préparer les temps d'animation, répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité, bâtir des séances et supports d'animation.
- Veiller à la bonne utilisation du matériel, réguler les échanges et les comportements.
- Organiser et encadrer les sorties, mini camps et séjours.
- Développer le partenariat avec les différents intervenants sur le territoire (centre social, MJC, associations, mission locale, collèges, lycée, bibliothèque, grange dimière...).

- Participer aux périodes d'inscription et de promotion des activités.
- Organiser l'évaluation des actions jeunesse et rédiger des bilans d'activités.
- Participer aux événements organisés par le service jeunesse et la collectivité (Forum des associations, Fête de l'été, soirée ados, cérémonie des jeunes majeurs et jeunes diplômés, etc....).
- En qualité de « promeneur du net », assurer une présence éducative sur internet en mettant en place et en faisant vivre différents outils de communication via les réseaux sociaux ayant pour but de prolonger son action pédagogique au plus près des jeunes.

Profil

- Être titulaire d'un diplôme relevant du secteur social (assistant de service social ou éducateur spécialisé) ou de l'animation (BPJEPS ou équivalent)
- Avoir le sens du relationnel avec les jeunes (écoute, dialogue, ouverture d'esprit, empathie, distance, prise d'initiative, disponibilité...).
- Aptitude au travail en équipe.
- Expérience dans la mise en œuvre de projet et maîtrise du mode projet.
- Avoir une bonne hygiène corporelle et une tenue vestimentaire adaptée
- Avoir des connaissances de la législation relative à la protection des mineurs.
- Connaître la législation relative aux accueils de loisirs et s'y conformer.
- Être capable d'animer et de proposer des activités à un groupe de jeunes.
- L'éducateur doit faire preuve de bon sens et d'adaptation aux différentes situations qui se présentent vis à vis des jeunes, des familles, des partenaires et de l'ensemble des membres de l'équipe.
- Devoir de réserve.

Informations complémentaires

- Temps complet
- Horaires fixes (37h30/semaine)

Travail du mardi au samedi :

- *Au service jeunesse ou dans une structure locale partenaire.*
- *Du mardi au vendredi de 9h45 à 12h et de 13h à 19h et le Samedi de 13h45 à 18h15.*
- *Les horaires peuvent être aménagés en fonction des besoins du service.*
- Restauration collective
- Participation à la mutuelle
- Travail hors structures (quartiers).
- Disponibilité en soirée et le week-end en fonction des besoins du service